

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

### **RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Les propositions doivent être transmises à l'aide du service Connexion postel fourni par la Société canadienne des postes

## **SOLICITATION AMENDMENT** MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires** 

**Vendor/Firm Name and Address** Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

### Issuing Office - Bureau de distribution

Major Projects - Pacific / Projets majeurs - Pacifique 1230 Government Street, Suite 401 1230, rue Government, bureau 401 -Victoria British C V8W 3X4

<b>Title - Sujet</b> Services de soutien Projet d'assainissement de la mir	•						
Solicitation No N° de l'invitati	on	Amo	Amendment No N° modif.				
EZ897-221594/A		006					
Client Reference No N° de réf	érence du client	Date	•				
EZ897-221594		202	2-04-22				
GETS Reference No N° de référence de SEAG							
PW-\$FAR-002-8351							
File No N° de dossier	No.	'N° VME					
FAR-1-44126 (002)							
Solicitation Closes - L'invitation prend fin							
at - à 02:00 PM		ne PDT					
on - le 2022-04-29	ifiqu	e HAP					
F.O.B F.A.B.							
Plant-Usine: Destination: Other-Autre:							
Address Enquiries to: - Adresse	Buyer ld - ld de l'acheteur						
Taron, Rebecca	far002						
Telephone No N° de téléphon	е	FAX No N° de FAX					
(250) 857-2810 ( )		( ) -					
Destination - of Goods, Service Destination - des biens, service							

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseu	ur/de l'entrepreneur
Telephone No N° de téléphone Facsimile No N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to s (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à s de l'entrepreneur (taper ou écrire en cara	signer au nom du fournisseur/
Signature	Date



Buyer ID - Id de l'acheteur far002 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

**DEMANDE DE PROPOSITIONS (DP)** 

### SERVICES DE SOUTIEN À LA RÉGLEMENTATION

Projet d'assainissement de la mine Faro (PAMF) Complexe minier de Faro, territoire du Yukon

### La modification n° 006 vise à :

- A. Fournir des réponses aux questions reçues (Q22 Q30)
- B. Modifier L'annexe A Énoncé Des Travaux
  - 1. 4.2 Composition de l'équipe
  - 2. Modifier l'annexe 1. Qualifications essentielles des membres clés de l'équipe
- C. Modification à l'annexe B Base de paiement
  - 1. Noms des ressources requises à l'appendice 1 de l'annexe A, Énoncé des travaux
- D. Modification de l'annexe H Évaluation financière
  - 1. 1.2 Tableau A Taux de main-d'œuvre Période initiale du contrat
  - 2. 1.3 Tableau B Taux pour main-d'œuvre Périodes d'option

### A. RÉPONSES AUX QUESTIONS REÇUES (Q22 - Q30)

Question 22 : Nos conseillers principaux internes dirigent habituellement une équipe de personnel. Cela offre au personnel subalterne et de niveau intermédiaire une occasion de se perfectionner en tant que professionnel et de participer à des projets intéressants. Au bout du compte, cela réduit aussi le coût des travaux pour le gouvernement.

- a. Est-il possible d'inclure l'équipe du conseiller principal dans le budget du projet? b. Sinon, le gouvernement du Canada s'attend-il à ce que le taux horaire et le nombre d'heures du conseiller principal tiennent compte du soutien du personnel subalterne et administratif?
- **Réponse 22 :** Veuillez consulter la modification de l'annexe B Base de paiement ci-dessous. Deux rôles de soutien pour les membres de l'équipe clé (conseiller junior / technicien et administration) ont été ajoutés pour répondre à cette question.
  - a. Non.

Question 23 : Veuillez fournir le plus de précisions possible pour la notation de l'exigence C3 – Disciplines – Capacité de ressources supplémentaires.

- a. Est-ce que chaque ressource supplémentaire (énumérée de « a » à « k » dans la section 1.3.3) est pondérée de manière égale lors de la notation?
- b. La présentation d'information insuffisante pour l'une ou l'autre des onze ressources nommées entraînerait-elle la note de zéro pour l'exigence C3?
- c. La présentation d'information insuffisante pour l'une ou l'autre des ressources nommées entraînerait-elle une note moins élevée pour l'exigence C3? Chacune des exigences pour les ressources nommées est-elle notée de façon similaire? Dans l'affirmative, quel pourcentage de la note est attribué à chacune des exigences de l'annexe K?
- d. Chacune des ressources supplémentaires nommées doit-elle respecter les exigences minimales établies pour le conseiller principal (actuellement 10 années d'expérience et un

Buyer ID - Id de l'acheteur far002 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

diplôme d'études supérieures ou 15 années d'expérience et un baccalauréat)? La ressource obtiendra-t-elle une note de zéro si elle ne respecte pas ces exigences? Sinon, y a-t-il des exigences minimales pour les ressources supplémentaires?

### Réponse 23 :

- a. Oui, les ressources supplémentaires (de a à k énumérées à l'annexe G, section 1.3.3) seront pondérées de manière égale dans la notation.
- b. L'objectif de cette exigence est d'évaluer la capacité du soumissionnaire à fournir des ressources supplémentaires qui pourraient être nécessaires selon le gouvernement du Canada. À défaut de fournir soit une ressource nommée, soit un plan pour offrir une ressource, le soumissionnaire indique qu'il n'est pas en mesure de respecter l'exigence et recevrait donc une note plus faible.
- c. Oui, la présentation d'information insuffisante entraînerait une note plus faible. Oui, chacune des exigences des ressources nommées est notée de manière similaire; c'est-àdire qu'ils seront pondérés de manière égale dans la notation, conformément à la réponse à la question 23.a.
- d. Oui, aux fins de l'évaluation des offres, le soumissionnaire doit démontrer sa capacité à fournir des ressources supplémentaires au niveau du consultant principal, de sorte que chacune des ressources supplémentaires doit satisfaire aux qualifications minimales énumérées pour le conseiller principal; toutefois, les ressources requises lorsqu'une AT est émise peuvent être d'un niveau inférieur.

Question 24 : Comme cette occasion prendra fin peu de temps après la clôture de l'exercice, SPAC pourrait-il envisager une prolongation de deux semaines supplémentaires, jusqu'au 25 avril?

**Réponse 24** :L'appel d'offres a été prolongé dans l'amendement 005. La DP a été prolongée jusqu'au 29 avril 2022.

Question 25 : Appendice 1 : SPAC a demandé que le soumissionnaire fournisse les curriculum vitæ de quatre membres clés de l'équipe et les taux de facturation afférents dans la DP. De plus, SPAC a demandé des ressources supplémentaires nommées pour certaines disciplines dans la DP. Ce que nous comprenons c'est que ces rôles et ressources nommés sont fondés sur les exigences potentielles du projet et visent à faciliter l'évaluation de multiples soumissions de manière équitable et uniforme. Si nous avons bien compris, ces ressources ne seront pas les seules personnes qui pourront effectuer des travaux dans le cadre du projet. Un grand chantier multidisciplinaire comme le projet d'assainissement de la mine Faro exige souvent un plus grand nombre de personnes dans ces disciplines et d'autres domaines techniques, ainsi qu'à d'autres niveaux de soutien comme du personnel subalterne et administratif, qui pourraient ne pas posséder la qualification minimale pour le rôle d'expert-conseil. Veuillez préciser le processus selon lequel l'expert-conseil pourra ajouter d'autres ressources outre les ressources nommées et du personnel de différents niveaux, selon les besoins des travaux.

**Réponse 25 :** Veuillez consulter la modification de l'annexe B - Base de paiement ci-dessous. Deux rôles de soutien pour les membres clés de l'équipe (conseiller junior / /technicien et administration) ont été ajoutés. Ces rôles de soutien seront évalués dans le cadre de l'offre financière, mais n'auront pas les qualifications essentielles pour être évaluées dans le cadre de l'offre technique. Conformément au point B6 de l'annexe B - Base de paiement, l'ajout d'une ressource pour répondre à une spécialisation scientifique pour une AT spécifique peut être ajouté à la discrétion du Canada sur une base d'AT par l'AT.

Solicitation No. –  $N^o$  de l'invitation EZ897-221594/A Client Ref. No. -  $N^o$  de réf. du client EZ897-221594  $Amd.\ No. - N^o\ de\ la\ modification$  006 File No. - N^o\ du\ dossier

Buyer ID - Id de l'acheteur far002 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Question 26 : Section 4.3 : La DP indique que les ressources qualifiées proposées dans le domaine de la biologie doivent être des biologistes professionnels agréés (RP Bio), mais ne précise pas dans quelles administrations canadiennes les organisations professionnelles doivent être situées, alors que cela est indiqué dans d'autres cas. L'abréviation « RP Bio » utilisée dans la DP est propre à la Colombie-Britannique et n'est pas utilisée dans d'autres administrations. Veuillez confirmer que le titre de biologiste professionnel dans d'autres administrations canadiennes convient pour les spécialistes dans ce domaine.

**Réponse 26 :** Le titre de biologiste professionnel dans d'autres administrations canadiennes est acceptable.

Question 27 : Est-il possible d'ajouter un gestionnaire de projet (et/ou un gestionnaire adjoint de projet), un gestionnaire de contrat et un gestionnaire de santé et de sécurité au travail au budget du projet? Dans la négative, veuillez préciser comment les rôles liés à la santé et la sécurité, à l'examen du contrat et à la gestion de projet (non scientifique) devraient être inclus dans le budget du projet. Quel est le processus pour la qualification des rôles du personnel qui n'est pas considéré comme du personnel scientifique (comme les ingénieurs, les gestionnaires adjoints de projet)?

**Réponse 27 :** Le personnel proposé pour chaque l'AT doit correspondre à l'une des six (6) catégories décrites dans la Base de paiement de l'annexe B. Conformément au point B6 de l'annexe B, si une spécialisation scientifique est proposée pour une AT particulière, elle peut être ajoutée à la discrétion du Canada. Il est prévu que les fonctions de gestion de projet seront exécutées par le chef d'équipe et le consultant principal pour le travail.

Question 28 : Pouvez-vous fournir une fourchette du montant prévu (en dollars) des autorisations de tâches pour ce projet? Prévoyez-vous négocier de multiples autorisations de tâches tout au long du projet? Dans l'affirmative, veuillez fournir une fourchette du nombre d'autorisations de tâches que vous prévoyez négocier durant le projet.

**Réponse 28 :** Le niveau d'effort global prévu se situe entre 750 k à 1 M par année. Oui, il est prévu que de multiples autorisations de tâches seront émises durant le contrat. Le nombre d'autorisations de tâches prévu se situe entre 1 et 5 par année, selon les exigences; toutefois, le nombre et la durée des AT sur la période du contrat sont à la discrétion du gouvernement du Canada.

Question 29 : La réponse 10 de la modification 002 de la DP indique que « SPAC évaluera l'expérience en entreprise [...] sur une période de 10 ans ». Est-ce que SPAC pourrait préciser si cette période de 10 ans correspond aux 10 dernières années à partir de la date de clôture de la présente DP (c.-à-d. d'avril 2012 à avril 2022) ou si une expérience qui remonte à plus de 10 ans sera prise en compte dans l'évaluation?

**Réponse 29 :** Les 10 années d'expérience n'ont pas besoin d'être consécutives; une expérience qui remonte à plus de 10 ans sera prise en compte si elle fait partie du total de 10 années d'expérience.

Question 30 : En ce qui concerne l'exigence C1 – Réalisations du soumissionnaire dans le cadre de projets à la page 60 de la DP, SPAC exige ce qui suit : « Au moins un (1) résumé des travaux d'une entreprise devrait démontrer l'expérience de soutien d'un projet par l'entreprise des approbations des organismes de réglementation, telles que les autorisations de la *Loi sur les pêches* et les approbations de permis d'utilisation de l'eau, au nord du 60° parallèle ». Si une entreprise présente un projet au nord du 60° parallèle qui comprend des autorisations de la *Loi sur les pêches*, mais pas les approbations de permis d'utilisation, ou vice versa, SPAC évaluera-til le projet ou le projet sera-t-il rejeté?

Buyer ID - Id de l'acheteur  $far002 \\ \text{CCC No./N}^{\circ} \text{ CCC - FMS No./ N}^{\circ} \text{ VME}$ 

**Réponse 30 :** L'exigence est la suivante : le soumissionnaire doit démontrer l'expérience acquise dans le cadre des processus liés à la *Loi sur les pêches* et aux permis d'utilisation de l'eau. Les projets qui ne font pas la démonstration de cette expérience obtiendront une note plus faible.

### B. MODIFIER L'ANNEXE A - ÉNONCÉ DES TRAVAUX

### B.1 Modifier la section 4.2 Composition de l'équipe

### SUPPRIMER 4.2 dans son intégralité et le REMPLACER par le texte suivant :

### 4.2 Composition de l'équipe

.1 L'équipe du consultant comprendra six catégories pour fournir les services requis décrits dans la Section 4.4. Les qualifications des membres clés de l'équipe sont décrites à l'annexe 1, à l'exception des rôles de soutien du conseiller junior / technicien et de l'administration, pour lesquels aucune qualification essentielle ne sera requise. Toutefois, les rôles et responsabilités généraux de chaque membre de l'équipe de l'entrepreneur sont les suivants:

### a. Chef d'équipe :

- i. Fournit des conseils spécialisés sur des éléments techniques;
- ii. Fournit un examen spécialisé sur la portée et les livrables techniques;
- iii. Liaison avec le gestionnaire de projet de SPAC pour fournir des conseils techniques
- a. spécialisés et réglementaires; et
- iv. Liaison avec l'autorité contractante et le représentant du Ministère pour les mises à jour
- b. du programme.

### b. **Expert-conseil principal**:

- i. Gère le programme de travail et le contrat avec les autorisations de tâches;
- ii. Coordonne tous les travaux;
- iii. Fournit un examen technique supérieur;
- iv. Gère les ressources de l'entreprise;
- v. Fournit un examen spécialisé sur la portée et les livrables techniques; et
- vi. Fournit des conseils spécialisés sur les articles techniques.

### c. Conseiller principal:

- i. Fournit des conseils de haut niveau et une direction aux projets;
- ii. Responsable de la portée, du calendrier, du coût et de la qualité du projet; et
- iii. Gérer le personnel intermédiaire.

### d. **Expert-conseil:**

- i. Gère des tâches spécifiques au sein du projet;
- ii. Effectue des travaux techniques;
- iii. Responsable de la livraison de la portée dans les délais, en veillant à ce que les
- iv. exigences de coût et de qualité soient respectées;
- v. Coordonne les ressources internes et externes; et
- vi. Gérer le personnel junior, au besoin.

### e. Conseiller junior / Technicien

i. Effectue des tâches spécifiques ;

- ii. Effectue des travaux techniques ;
- iii. Responsable de la livraison de l'étendue des travaux dans les délais prévus, en veillant à ce que les exigences en matière de coûts et de qualité soient respectées ;
- iv. Effectuer des recherches primaires/techniques ;
- v. Analyse les données ;
- vi. Contribue aux évaluations ;
- vii. Contribue aux rapports et aux présentations ; et
- viii. Assister les autres membres de l'équipe.

### f. Administration

i. Effectue des tâches administratives.

### B.2 Modifier l'annexe 1. Qualifications essentielles des membres clés de l'équipe

### AJOUTER Conseiller junior / Technicien et Administration à l'annexe 1 comme suit :

Role	Essential Qualifications
Conseiller junior / Technicien	Rôle de soutien aux membres de l'équipe clé, aucune
	qualification essentielle n'est requise.
Administration	Rôle de soutien aux membres de l'équipe clé, aucune
	qualification essentielle n'est requise.

### C. Modification à l'annexe B - Base de paiement

Remplacement du tableau B1 en entier :

### C.1 Noms des ressources requises à l'appendice 1 de l'annexe A, Énoncé des travaux

Catégorie de ressource	Nombre maximal de ressources proposées	Nom de la ressource désignée pour cette spécialisation
Chef d'équipe	1	(à remplir lors de l'attribution du contrat)
Expert-conseil principal	1	(à remplir lors de l'attribution du contrat)
Conseiller principal	1	(à remplir lors de l'attribution du contrat)
Expert-conseil	1	(à remplir lors de l'attribution du contrat)
Conseiller subalterne ou technicien	S. O.	S. O.
Personnel administratif	S. O.	S. O.

Solicitation No. – N° de l'invitation EZ897-221594/A Client Ref. No. - N° de réf. du client EZ897-221594

 $Amd.\ No. - N^o \ de \ la \ modification \\ 006 \\ File \ No. - N^o \ du \ dossier$ 

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME Buyer ID - Id de l'acheteur far002

Remplacement du Tableau A - Taux de main-d'œuvre - Période initiale du contrat à la section 1.2 :

D. Modification de l'annexe H – Évaluation financière

## Tableau A – Taux de main-d'œuvre – Période initiale du contrat 1.2

Таих	Taux horaires fermes de main- d'œuvre	ANNÉE 1		TOTAL PARTIEL DE L'ANNÉE 1	ANNÉE 2		TOTAL PARTIEL DE L'ANNÉE 2	ANNÉE 3		TOTAL PARTIEL DE L'ANNÉE 3
Ligne	Rôle	Taux horaire ferme (en \$ CA)	Nombre d'heures prévues par an	ANNÉE 1 Taux horaire X nombre d'heures prévues par an	Taux horaire ferme (en \$ CA)	Nombre d'heures prévues par an	ANNÉE 2 Taux horaire X nombre d'heures prévues par an	Taux horaire ferme (\$ CA)	Nombre d'heures prévues par an	ANNÉE 3 Taux horaire X nombre d'heures prévues par an
A.1	Chef d'équipe	₩	120	<del>\$</del>	40	120	↔	\$	120	↔
A.2	Expert-conseil principal	₩	1 000	<del>\$</del>	40	1 000	€	49	1 000	↔
A.3	Conseiller principal	₩	1 100	<del>\$</del>	40	1 100	↔	₩	1 100	↔
A.4	Expert-conseil	Ψ	1 800	\$	4	1 800	₩	\$	1 800	↔
A.5	Conseiller subalterne ou technicien	\$	2 000	\$\$	4	2 000	↔	\$	2 000	\$
A.6	Administration	₩	200	\$\$	4	200	↔	\$	200	↔
SOM	SOMME TOTALE (taxes en sus)	TOTAL DE L'ANNÉE 1	VÉE 1	٧	TOTAL DE L'ANNÉE 2	INÉE 2	В	TOTAL DE L'ANNÉE 3	NÉE 3	O
			i							

Remarque 1:Le nombre d'heures par an est uniquement aux fins d'évaluation. Les quantités indiquées sont uniquement aux fins d'évaluation et ne doivent pas être interprétées par le soumissionnaire comme une liste exhaustive des heures de main-d'œuvre qui peuvent être requises.

Solicitation No. – Nº de l'invitation EZ897-221594/A Client Ref. No. - Nº de réf. du client EZ897-221594

Amd. No. – N° de la modification  $006 \\ File No. - N^\circ \ du \ dossier$ 

Buyer ID - Id de l'acheteur  $far 002 \\ \mathrm{CCC~No..N^{\circ}~CCC-FMS~No/~N^{\circ}~VME}$ 

# 1.3 Tableau B - Taux pour main-d'œuvre - Périodes d'option

		₩	↔	↔	↔	↔	↔	
TOTAL PARTIEL DE L'ANNÉE D'OPTION 2	ANNÉE D'OPTION 2 taux horaire X nombre d'heures prévues par an	. 67	<del>- 67</del>	<del>- 67</del>	67	67	67	TOTAL DE L'ANNÉE D'OPTION 2 E
TION 2	Nombre d'heures prévues par	120	1 000	1 100	1 800	2 000	200	NEE
ANNÉE D'OPTION 2	Taux horaire ferme (en \$ CA)	\$	\$	₩	₩	\$	\$	TOTAL DE L'ANNÉE D'OPTION 2
TOTAL PARTIEL DE L'ANNÉE	ANNÉE D'OPTION 1 taux horaire X nombre d'heures ferme (en \$ CA) prévues par an	\$	\$	\$	\$	\$	\$	AL DE L'ANNÉE D'OPTION 1
ANNÉE D'OPTION 1	Nombre d'heures prévues par	120	1 000	1 100	1 800	2 000	200	TOTAL DE L'ANNÉE D'OPTION 1
	Taux horaire ferme (en \$ CA)	\$	\$	₩	\$	\$	\$	TOTAL DE
Taux horaires fermes de main- d'œuvre	Rôle	Chef d'équipe	Expert-conseil principal	Conseiller principal	Expert-conseil	Conseiller subalterne ou technicien	Personnel administratif	SOMME TOTALE (taxes en sus)
Taux I	Ligne	B.1	B.2	B.3	B.4	B.5	B.6	SC

Remarque 1: Le nombre d'heures prévues par an est uniquement aux fins d'évaluation. Les quantités indiquées sont uniquement aux fins d'évaluation et ne doivent pas être interprétées par le soumissionnaire comme une liste exhaustive des heures de main-d'œuvre qui peuvent être requises.

Tous les autres termes et conditions restent inchangés.